

SIERENTZ

Infos

N°374

**Belle année
2024**



L'après marché

DNB Bricolage

Rétrospective 2023


Ville de
Sierentz

LE BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION

janvier 2024

EN JANVIER À SIERENTZ

**L'après marché
de Saint-Nicolas**

8

**DNB Bricolage**

16

**Rétrospective
2023**

20

03 A la Une

Le mot du Maire

04 Conseil Municipal

Le compte-rendu de la séance du 11 décembre

07 Environnement

A la Sainte Catherine tout bois prend racine

08 Saint-Nicolas

L'après marché

09 RecettesBredala d'Or 2023
Les Croissants aux noisettes de Sarah GRESSANI
Les marbrés de Lisa ENDE**10 Economie locale**Little frogs
Samba Saveurs
Label qualité accueil**12 Zoom sur**

Un des métiers de la commune : Service Aménagement, Urbanisme et Grands Projets

13 CME

Élection du Conseil Municipal des Enfants

14 SolidaritéDons aux bébés du cœur
Téléthon 2023
Terre des hommes**15 Infos pratiques**

Le Relais Petite Enfance

15 Tribune

Expression libre du Groupe minoritaire

16 BarbapapasLes bébés du cœur
Les bricoleuses
Une jolie vitrine**17 Vie scolaire**

Sortie en forêt

18 Le coin dialectal

Håndwark in dr Gschicht

19 ManifestationsCiné Sierentz
Don du sang
Réception de Nouvel an
Ciné Sierentz le dimanche
Musique Municipale
Concordia**20 Rétrospective 2023****24 Carnet**

Le Mot du Maire

Chers Sierentzaises et Sierentzois,

En ces premiers jours de 2024, et afin de se projeter, il est de tradition de faire un retour sur ce qui s'est passé l'année précédente et plus particulièrement ici à Sierentz.

L'année 2023 aura une fois encore battu des records sur le plan climatique avec de fortes chaleurs, des tempêtes, de la sécheresse et des incendies. Tout cela doit nous interpeller et nos habitudes de vie doivent évoluer pour ne pas continuer dans cette direction.

C'est ce que nous nous efforçons de mettre en œuvre au niveau communal. Nous avons ainsi poursuivi nos actions avec la plantation d'arbres pour créer des îlots de fraîcheur, renforcer les trames vertes et réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les différents chantiers mis en œuvre. Cela se traduit également dans la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui vise à réduire considérablement la consommation d'espace avec pour exemple la sanctuarisation des collines. En termes de sobriété, les différentes actions déployées pour réduire nos dépenses énergétiques avec une gestion au plus près de l'éclairage public, du chauffage dans nos bâtiments publics, de l'arrosage de nos espaces verts, ... portent leurs fruits et outre les économies financières réduisent considérablement notre empreinte carbone.

Ce sont ces petites actions du quotidien qui nous permettent d'agir, à notre échelle, pour lutter contre le dérèglement climatique.

Au fil des mois, vous avez été informés, dans le Sierentz Infos et sur nos autres supports de communication, des différents travaux ou actions qui ont été menés par la Ville et nous avons pu échanger de vive voix avec vous, lors de nos réunions publiques de secteur qui ont eu lieu au printemps et à l'automne ou encore dans le cadre des ateliers-projets ou du Conseil Participatif Citoyen qui associent les habitants sur les sujets ou projets qui s'adressent à nos habitants.

Cette proximité qui constitue le « fil d'ariane » de mon équipe municipale nous permet de mieux entendre vos attentes, de mieux y répondre et de mieux développer les projets en vous apportant le meilleur service et je remercie celles et ceux qui participent et qui consacrent un peu de leur temps au « BIEN VIVRE A SIERENTZ ».

Ce « BIEN VIVRE A SIERENTZ » c'est aussi le résultat d'une vie associative riche et variée qui permet à chacune et chacun, quel

que soit son âge, de s'adonner à des activités sportives, culturelles ou de loisirs tout au long de l'année grâce aux dirigeants et animateurs, qui donnent de leur temps bénévolement ; qu'ils en soient remerciés.

Le gros chantier de l'année écoulée aura été celui de la réhabilitation de l'étage de l'ancien dépôt des Sapeurs-Pompiers à côté de l'école élémentaire Jacques Schmidt et qui permettra d'accueillir, d'ici quelques semaines, les enfants qui fréquentent le périscolaire durant la pause de midi.

D'ici l'été 2024 l'ancienne sablière « Sandgrube » sera réaménagée en site naturel et ouverte au public. En effet toutes les restrictions d'usage (pollution potentielle, qualité de l'air) ayant été levées, il est à présent possible de reconvertir ce secteur avec la mise en place de mesures écologiques visant à une renaturation de cet ancien site industriel et une restauration des milieux vivants.

Autre chantier d'ampleur programmé pour 2024, celui du réaménagement de la rue du Maréchal Foch afin de la sécuriser, de favoriser les mobilités douces et l'accès aux différents commerces implantés dans cette rue.

Comme vous pouvez le constater, le Conseil Municipal et les services municipaux, que je remercie pour leur implication tout au long de l'année, sont attentifs aux attentes de la population et même si les moyens financiers se font de plus en plus rares, il faut être imaginatif et adapter les projets afin de pouvoir les réaliser.

« On voit le monde tel qu'on l'éclaire » disait Françoise GIROUD.

En d'autres termes, tout reste possible, il suffit d'en avoir la volonté et de s'en donner les moyens.

C'est ce qui nous anime et nous engage tout au long de l'année afin de préparer le lendemain et qu'il continue à « BIEN VIVRE A SIERENTZ ».

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite une belle année 2024. Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé et vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, du bonheur, de la réussite et la réalisation de vos souhaits et projets.

Je vous donne rendez-vous à notre Réception des Vœux, qui se tiendra le JEUDI 18 JANVIER 2024 à 18h30 à l'AGORA.

Votre Maire, Pascal TURRI

*Cette
proximité [...] nous permet de mieux entendre vos attentes, de mieux y répondre et de mieux développer les projets [...] je remercie celles et ceux qui participent et qui consacrent un peu de leur temps au « BIEN VIVRE A SIERENTZ »*



EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2023

Le procès-verbal de la séance du 06 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité. Les points sont votés à l'unanimité sauf mention contraire.

Conférence régionale de gouvernance de la politique de l'artificialisation des sols : avis

La Région Grand Est sollicite l'avis de la ville de Sierentz sur la composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de l'artificialisation des sols. La loi du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux a institué une nouvelle instance de gouvernance de cette politique publique. Une composition type (Régions, SCOT, EPCI, Département, Etat, communes) est prévue par les textes et il est également proposé à la Ville de Sierentz d'y siéger.

Le Conseil Municipal est favorable à la proposition et valide la participation de la Ville de

Sierentz au sein de cette instance, autorise Monsieur le Maire à signer tout document.

Parc du Domaine Haas : charte d'utilisation du parc 2023-2026

Acquis en 2007 par la Ville de Sierentz, le Parc du Domaine Haas a fait l'objet d'un travail au long cours. Aujourd'hui ouvert au public et faisant l'objet de projets successifs, il s'avère nécessaire de proposer un règlement sous forme d'une charte d'utilisation. Celle-ci a été rédigée grâce au travail de la commission Environnement réunie le 23 octobre 2023.

Projet d'aménagement de la gravière Sandgrube

Le site communal de la Gravière au lieu-dit Sandgrube, propriété de la Ville de Sierentz, fait l'objet d'un projet d'aménagement en site naturel ouvert au Public. La Préfecture du Haut-Rhin, saisie pour se prononcer sur le changement d'usage de cette ancienne gravière, ne s'est pas opposée à celui-ci. Il convient de souligner que le projet proposé remplit tous les critères de protection de l'environnement et

des usagers. Toutes les conditions sont réunies pour finaliser le projet en vue d'une ouverture au public pour l'été 2024 et le projet est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire rappelle qu'un comité de pilotage est en place de même que des groupes de travail. Depuis 2011, des études se sont succédé pour aboutir à la réalisation de ce projet, et à ce jour les incertitudes sont toutes levées en matière de pollution tant de sols que de l'air suite aux derniers diagnostics réalisés.

Le Conseil Municipal y est favorable à la majorité des voix exprimées et 3 oppositions (Madame Marina SANCHEZ-ORTIZ, Monsieur Paul-Bernard MUNCH, Monsieur Régis BELEY) et 2 abstentions (Madame Sandrine GUTEDEL et Monsieur Gérard BENTZINGER), et approuve le projet d'aménagement, autorise Monsieur le Maire à valider le projet et à prendre toutes dispositions pour sa mise en œuvre ainsi qu'à inscrire les dépenses et recettes au budget communal.

Affaires financières

Complexe omnisports - mise à disposition au profit du collège de Sierentz : convention de participation aux frais avec Saint-Louis Agglomération.

Saint-Louis agglomération

participe aux frais de fonctionnement de la salle omnisport pour le collège, à hauteur de 60 000€/an.

Dotation globale de fonctionnement (DGF)

Longueur de la voirie communale
La longueur de voirie classée dans le domaine public communal est fixée à 21 637,80 mètres en tenant compte des 125 mètres de la rue Georges Zink, sur approbation du conseil municipal.

Affaires financières

Les biens ont été affectés à l'actif de la Commune.

La Décision modificative du budget Principal est approuvée.

- Section de fonctionnement :
295 870,00 €

- Section d'investissement :
124 845,00 €

Ce qui permet d'augmenter l'autofinancement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement d'un montant de 40 598,00 €

De même pour le Budget Annexe du CCAS avec la revalorisation des montants des bons d'achats pour ses bénéficiaires + 1 310,00 € après délibération, à la majorité des voix exprimées et 5 abstentions (Madame Marina SANCHEZ-ORTIZ, Monsieur Paul-Bernard MUNCH, Monsieur Régis BELEY, Madame Sandrine GUTEDEL, Monsieur Gérard BENTZINGER).

Les Autorisations budgétaires 2024 sont approuvées

Budget principal :

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles BP + DM 2023 :

72 585,60 € -

Autorisations 2024 : 18 146,40 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles BP + DM 2023 :

261 841,92 € -

Autorisations 2024 : 65 460,48 €

Chapitre 23 - Immobilisations en cours BP + DM 2023 :

2 085 023,50 € -

Autorisations 2024 : 521 255,88 €

Des Subventions sont attribuées au Judo club pour des tatamis de 5 064,80 €, à l'OMSAP pour le marché de Noël de 2 935,00 € à la Musique Municipale Concordia 14 000 € dans le cadre de la célébration du 140^{ème} anniversaire de l'Association.

Des participations financières sont acceptées de la part du Tennis Club à hauteur de 1 938 € pour l'acquisition d'une autolaveuse et du Tir Sportif pour une pompe à chaleur à hauteur de 20 319,38 €.

Une Occupation de la salle Agora est acceptée à titre gracieux au profit la Collectivité Européenne d'Alsace et notamment le service MAIA et les EHPAD du territoire qui organisent les Olympiades des Aînés.

Personnel communal

La Révision des taux de cotisation au 1^{er} janvier 2024 pour la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » est approuvée et une Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire sera versée aux agents éligibles, en 2024.

Chasse communale

la conseil valide l'Adjonction d'un associé- lot 1 pour le locataire « L'Amicale de chasse et Nature des Renards »,

Urbanisme et affaires foncières

Le conseil approuve l'Intégration d'une portion de voirie de la rue des Hirondelles, de la voirie de la rue des Merles et de la rue des Aigles dans le domaine public, des parcelles Section 6 N° 685/202 de 95 ares 84 ca qui sera versée dans le domaine public, et Section 6 N° 660 de 0 ares 31 ca, à la demande de la Foncière Hugues Aurèle à l'euro symbolique.

Le Bilan de la concertation et arrêt des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables est approuvé (article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 les communes doivent identifier les zones susceptibles d'accueillir des sources d'énergie renouvelable

sur leur territoire). Les cartes éditées ici <https://www.sierentz.fr/Actualites/Concertation-public-00595.html> n'ont fait l'objet d'aucune remarque durant la consultation publique. La Commune identifie les zones d'accélération potentielles pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEr) ainsi que leurs ouvrages connexes et de les approuve comme proposé.

Contrat de mixité sociale 2023-2025 entre la Commune de Sierentz, l'Etat et l'Agglomération de Saint-Louis :

La commune de Sierentz est assujettie aux dispositions de l'article 55 de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU). Au 1^{er} janvier 2022, la commune de Sierentz affichait un déficit avec un taux de logements sociaux par rapport aux résidences principales de 9,58%, soit 177 logements sociaux pour 1847 résidences principales. Ce déficit expose la commune à un prélèvement réglementaire annuel évalué à 50 914,37€. Toutefois, la commune bénéficie d'une exonération temporaire de ce prélèvement en tant que nouvelle entrante dans le dispositif SRU et jusqu'en 2025 inclus. Pour mieux planifier les besoins futurs en logements sociaux, favoriser leur production

et minimiser les prélèvements à venir, la commune a choisi de souscrire un Contrat de Mixité Sociale (CMS) d'une durée de 3 ans.

Intercommunalité

Le Conseil Municipal prend acte des Rapports 2022 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif et d'élimination des déchets.

<https://cloud.agglo-saint-louis.fr/sharing/UP1pKhOza>

Communications et informations

Compétences déléguées

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020. Le Conseil municipal prend acte des déclarations d'intention d'aliéner ont fait l'objet d'une renonciation au droit de préemption urbain.

Divers

Une convention d'occupation précaire a été renouvelée pour

une période de 6 mois (du 1^{er} janvier au 30 juin 2024) pour le logement situé 3 Place du Général de Gaulle.

Le calendrier des prochains conseils municipaux a été transmis aux membres du conseil pour 2024.

Monsieur le Maire remercie tous les participants qui ont contribué au marché de la Saint- Nicolas et ont fait son succès, comme chaque année.

Madame Rachel SORET VACHET-VALAZ remercie les donateurs pour leur générosité dans le cadre des collectes effectuées par le périscolaire pour les Bébé du Cœur et l'Association des Tricoteuses de Sierentz. Elle rappelle qu'il est aussi possible de confectionner des boîtes « solidarité » qui seront attribuées en priorité aux bénéficiaires du CCAS, le surplus étant réparti au niveau du Département.

> La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le 5 février 2024 à 18h30 à l'école PICASSO.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr

À la Sainte Catherine tout bois prend racine

Le 25 novembre dernier, jour de la Sainte Catherine, plusieurs sites ont accueilli de nouvelles plantations dans le cadre d'une journée citoyenne. Une vingtaine d'habitants, petits et grands, ont sorti leurs pelles et leurs gants pour planter arbres et arbustes ; une première pour certains. Les bénévoles ont été répartis sur 4 chantiers.



Le cimetière de la Hochkirch, qui est considéré comme un modèle concernant l'aménagement des cimetières, accueille désormais 9 arbres remarquables supplémentaires. Plantés avec soin le long des nouvelles allées du cimetière, ces arbres fourniront de l'ombre et un cadre agréable aux visiteurs dès le printemps prochain.

Le talus à l'arrière du presbytère a également été replanté, la végétation était composée essentiellement de Robinier (*Robinia pseudoacacia* dit acacia) vieillissant et fragile. De nombreux sujets ont souffert des dernières tempêtes, il était donc temps de les remplacer pour apporter de la diversité (charme ; sophora ; chêne ; érable champêtre...) et garantir le maintien du talus.

Une haie vive et fruitière

pour les élèves de l'école Jacques Schmidt. Une trentaine d'arbustes ont été plantés sur le chemin à l'arrière de l'école qui mène à la future cantine scolaire, composés de petits fruits et d'espèces mellifères, ils offriront un spectacle visuel, olfactif et gustatif aux élèves ainsi que le gîte et le couvert à de nombreuses espèces.

Une haie pour le domaine Haas

dans le cadre de la Trame Verte et Bleue (<https://www.ecologie.gouv.fr/trame-verte-et-bleue>), la commune a bénéficié d'une subvention pour densifier la haie existante du parc. La haie offre de nombreux services et est un maillon fort des continuités écologiques mais aussi des liens sociaux.



Zoom sur

LE CORNOUILLER MÂLE

(*Cornus Mas*) : essence écologiquement très importante, ses petites fleurs jaunes rassasient les premiers pollinisateurs. En effet, c'est l'un des premiers ligneux producteurs de pollen au printemps. De plus, ses feuilles sont appréciées des cervidés et les oiseaux raffolent de ses fruits (excellent d'ailleurs en confiture). Star de la haie, une vingtaine de *Cornus Mas* ont été plantés le 25 novembre. Vous êtes intéressés par la nature ? Arte diffuse une série documentaire intitulée « Gardien de la forêt ».



Luc FUCHS
Adjoint délégué

95 arbustes et 40 arbres ont été plantés grâce à l'aide des bénévoles.



L'après marché de la Saint-Nicolas



De gauche à droite : Rachel SORET VACHET-VALAZ, Fred SAHNER (speaker du marché), Virginie SIGAUD, Céline GERSPACHER, Laura NIEDERGANG, Nathalie SAUNER et Aimé FRANÇOIS.

Concours du plus beau cabanon

La 5^{ème} édition du concours du plus beau cabanon s'est déroulée durant le week-end du marché. Un jury anonyme a déambulé dans les allées afin de désigner les trois plus beaux stands ou cabanons du marché selon deux critères : la décoration et l'éclairage du cabanon, mais aussi la présentation des produits, leur qualité et originalité.

Cette année les vainqueurs sont :

- Le cabanon gagnant est tenu par Céline GERSPACHER et Laura NIEDERGANG, confectons d'éléments de déco en tissu ;
- 2^{ème} place : Nathalie SAUNER objets en bois flotté ;
- 3^{ème} place : Virginie SIGAUD, décors de Noël.

Les trois gagnantes se voient offrir la gratuité de l'emplacement pour le marché de St Nicolas 2024.

Concours de bredala amateurs : le palmarès

La 9^{ème} édition du concours de bredala amateur s'est déroulée le samedi 02 décembre.

Le bredala d'or pour la catégorie adulte est remporté par Sarah GRESSANI. Il s'agit de sa première participation.

Le bredala d'or catégorie junior a été décerné à Lisa ENDE, 8 ans.

Le jury était composé de Géraldine SCHURDER, pâtissière et gagnante du bredala d'or 2019, Guillaume BELLARD du restaurant chez Guillaume, Hervé SCHUELLER de la pâtisserie SCHUELLER, Laurent ARBEIT, chef de l'auberge St Laurent, Nicolas KOFOL de la chocolaterie Kofol, et Regis BEL, chef de la Winstub À côté.

Un grand bravo à tous les participants !



De gauche à droite : Géraldine SCHURDER, Guillaume BELLARD, M. le Maire Pascal TURRI, Rachel SORET VACHET-VALAZ, Sarah GRESSANI et Lisa ENDE, Hervé SCHUELLER, Laurent ARBEIT, Nicolas KOFOL et Aimé FRANÇOIS.



Les adjoints délégués
en charge du marché :



Rachel SORET
VACHET-VALAZ



Luc FUCHS



Aimé FRANÇOIS



Patrick GLASSER



Bredala d'Or 2023

LES CROISSANTS AUX NOISETTES DE SARAH GRESSANI

Ingédients : Beurre 200 g • 1 œuf entier + 1 jaune • Farine 150 g • Poudre de noisettes 50 g • Sucre glace 25 g • Sucre de canne 25 g • 1 cc extrait de vanille • 1 cc de mélange pour pain d'épices • 1 pincée de fleur de sel • Zeste d'une orange • 2 cs de gingembre confit (ou autre agrume confit selon goût) • 40 g de noisettes

Décoration : Beurre fondu 30 g • Sucre glace

Réalisation :

1. Torréfier les noisettes au four une dizaine de minutes à 160 degrés.
2. Mélanger le beurre pommade avec les sucres puis les œufs, ajouter la fleur de sel.
3. Ajouter la farine, la poudre de noisettes, le zeste d'orange, le gingembre confit.
4. Sortir les noisettes du four et les débarrasser de leur peau en les frottant dans la paume de vos mains, enfin, les concasser.
5. Les ajouter à la pâte.
6. Former une boule et laisser reposer la pâte au frigo au minimum 1 heure dans un film alimentaire.
7. Pour former les croissants, prendre de la pâte et la rouler en un boudin pas trop épais et couper tous les 4cm de petits morceaux.
8. Donner la forme de petits croissants.
9. Les poser sur une plaque de papier sulfurisé et mettre au four à 160 degrés dix minutes.
10. Laisser refroidir les croissants, puis badigeonnez-les de beurre à l'aide d'un pinceau, enfin trempez-les dans du sucre glace.

BILAN DU MARCHÉ

Sierentz solidaire

Le marché a accueilli la Banque alimentaire, l'association Caritas, le Téléthon. Tous les bénéfices des ventes réalisées durant le marché sont reversés aux associations venant en aide aux plus démunis, tout comme la recette de la vente des bredala à la Bascule, cette année près de 138 kg de bredala ont été fabriqués et vendus.



Bredala d'Or 2023

LES MARBRÉS DE LISA ENDE

Préparation : 30 min • cuisson : 8-10 min • repos : 1 h

Ingrédients :

• 250 g de farine • 1 cc de levure chimique • 100 g de sucre en poudre • 1 sachet de sucre vanillé • 155 g de beurre • 30 g de cacao • une pincée de sel

Réalisation :

Creuser une fontaine dans la farine tamisée avec la levure. Mettre au centre le sucre, le sucre vanillé, le sel et 1 cuillère à soupe d'eau. Ajouter le beurre coupé en petits morceaux. Pétrir le tout rapidement. Prélever un tiers de la pâte obtenue et incorporer le cacao. Former des rouleaux de 3 à 4 cm de diamètre.

Pour obtenir :

1. des rondelles marbrées, mélanger grossièrement les deux pâtes.
2. des rondelles en spirales, abaisser la pâte blanche, puis la pâte chocolatée. Les superposer et les rouler ensemble.
3. des damiers, faire deux petits rouleaux de pâte claire et deux de pâte chocolatée. Les superposer deux par deux en alternance.

Réserver les rouleaux au frais pendant 1 heure. Couper en rondelles de 3 à 4 mm d'épaisseur. Les poser sur une plaque recouverte de papier cuisson. Cuire à 150°C (TH.5), pendant 8 à 10 minutes. Laisser refroidir sur une grille.

Little frogs

Ouverture prochaine (prévue en Mars 2024) d'une micro-crèche bilingue français/anglais à Sierentz

Little Frogs se positionne comme la référence des crèches bilingues.

Créée par deux entrepreneurs passionnés, issus d'environnements internationaux et multiculturels, Little Frogs s'est d'abord développée en Île-de-France avec la création et la gestion de 9 structures toutes bilingues français/anglais.

Little Frogs capitalise sur la période pré-linguistique de l'enfant pour poser les bases du bilinguisme et permettre un éveil progressif.

Au quotidien dans la crèche, les deux langues sont utilisées et l'enfant est immergé dès son plus jeune âge dans le bilinguisme. Le bilinguisme précoce simultané permet de créer un nouveau système de pensée pour l'enfant, sans passer par la traduction.

Little Frogs s'inspire principalement de deux courants pédagogiques :

- Reggio Emilia : l'enfant est un protagoniste, le jeu est un moyen d'éveil et l'environnement est un outil ;
- Maria Montessori : éveil et épanouissement des différentes sensibilités de l'enfant en respectant son propre rythme.

Pour plus d'informations et pour les demandes d'inscription : Visitez notre site sur www.littlefrogs.fr ou écrivez-nous à contact@littlefrogs.fr



Samba Saveurs

RESTAURANT BRÉSILIEN

Samba Saveurs vous apporte un concept nouveau, écoresponsable : le repas au grammage, servi tous les midis, du mercredi au samedi.

Présenté en forme de buffet chaud et froid, la clientèle aura le choix des entrées, plats et desserts, à se servir eux-mêmes et à payer seulement la quantité qu'ils mettront dans leur assiette.

Une idée venue directement du Brésil. De la liberté de consommation responsable, où le client a le contrôle de ses dépenses et de la quantité qu'il consomme.

Considérant ce temps de crises et notre responsabilité envers notre planète, cette formule permettra à la clientèle de se restaurer en accord avec ses moyens financiers tout en limitant le gaspillage alimentaire et les déchets organiques.



De gauche à droite : Rachel SORET VACHET-VALAZ Adjointe déléguée, Gilbert STIMPFLIN Président de la CCI, Rosana SANTANA Cheffe du restaurant.

Horaires d'ouverture : Du mercredi au dimanche De 11h30 à 14h - 18h30 à 21h.

**14 rue du capitaine Dreyfus - 68510 Sierentz
Tél. 06.52.82.96.32 - sambasaveurs@gmail.com**

Label qualité accueil pour 4 commerces de Sierentz

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) a décerné, vendredi 30 novembre, un trophée Qualité accueil à 17 commerces de Saint-Louis Agglomération dont 4 pour Sierentz.



Ce trophée récompense les qualités d'accueil et de conseil, ainsi que l'attractivité des points de vente des commerces.

Les trophées or ont récompensé pour Sierentz, Joué Club (Hélène MURER) - Optitude (Sébastien

SCHOULLER) - Jardinerie des 3 Frontières (Eric HESSMANN) - Weldom (Stéphane DEBRABANDER).

Bravo à eux.

Zoom sur un des métiers de la commune

Des agents aux métiers tous différents, œuvrent tous les jours au service de la collectivité.



C'EST MAINTENANT AU TOUR DE L'ÉQUIPE DU SERVICE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET GRANDS PROJETS DE SE PRÉSENTER À VOUS.

Entre la gestion des infrastructures communales, le contrôle juridique des projets et la mise en œuvre des décisions politiques visant à développer le territoire, Anaïs MULLER, Véronique CRONIMUS et Romain SCHILDKNECHT travaillent au quotidien pour maintenir et faire évoluer les structures et l'environnement de la ville de Sierentz. Ce service aux multiples facettes est organisé en trois volets distincts, chacun sous la responsabilité d'un agent. Ce service exige une connaissance pointue de nombreuses réglementations en constante évolution nécessitant une veille juridique permanente. Ce service, sous la responsabilité de Romain SCHILDKNECHT, répond au quotidien à un large public qu'il convient de renseigner avec précision et conduit également des

projets d'ampleur qui concernent la collectivité dans son ensemble mais qui contribue aussi au rayonnement de notre ville.

Volet Environnement - Supervisé par Anaïs MULLER

Ce volet récemment créé pour renforcer l'action de la ville en matière environnementale, se concentre sur la préservation et le développement des espaces verts et naturels de la commune. Les missions clés incluent :

- Pilotage, coordination et mise en œuvre de projets pour la nature, le vivant et l'environnement avec notamment la réalisation d'une trame verte et bleue communale, la renaturation de sites, la gestion durable des espaces verts et la lutte contre les îlots de chaleur...
- Accompagnement de la commune vers la « transition écologique » du territoire ;
- Assurer la préservation et le renforcement de la biodiversité par la

mise en place de mesures adaptées ; la sensibilisation du public ; la formation et l'animation de publics adultes et enfants.

Volet Technique - Supervisé par Véronique CRONIMUS

Les responsabilités de ce volet couvrent des aspects techniques et opérationnels essentiels, notamment :

- Le suivi administratif des différents chantiers de constructions et aménagements neufs ;
- Le suivi des travaux d'entretien ou de rénovation des voiries et des bâtiments communaux ;
- La gestion des plannings de location de matériels ;
- La gestion des assurances et des dossiers de sinistres ;
- Le suivi des vérifications périodiques réglementaires et des visites de sécurité des établissements recevant du public (ERP) et des Installations Classées pour l'Environnement (ICPE) ;
- Le suivi des marchés publics notamment la partie technique ;
- Le suivi des demandes du public en matière de voirie ou de bâtiments (éclairage public, stationnement, déneigement...) ;
- La recherche et l'obtention de financements des projets auprès de nos partenaires ;
- Le suivi des dossiers en matière de sécurité avec le plan Vigipirate par exemple ou encore la vidéoprotection et à partir de 2024, le Plan Communal de Sauvegarde.

Volet Urbanisme et Foncier - Supervisé par Romain SCHILDKNECHT

Ce volet englobe des domaines liés à la gestion urbaine et foncière, dont :

- Traitement des demandes de Permis et Autorisations liées au droit du sol, impliquant une vérification de leur conformité aux règles d'urbanisme et aux règles de la construction en vigueur. Ce ne sont pas moins de 170 dossiers d'urbanismes qui ont été traités pour cette année 2023 ;
- Études juridiques pour élaborer et réviser les plans locaux d'urbanisme (PLU) afin de définir les règles d'occupation des sols ;
- Conseil et information pour guider et informer les citoyens, architectes, promoteurs immobiliers et notaires sur les règles en vigueur et les démarches administratives ;
- Planification urbaine, anticipant les besoins futurs en logements et services sur le territoire, tout en assurant le déploiement des logements sociaux en accord avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain ;
- Gestion du foncier communal, incluant les procédures d'achat ou de vente de terrains pour le compte de la commune ;
- Enquêtes publiques, suivi et lancement.



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

Merci à Romain SCHILDKNECHT, Anaïs MULLER et Véronique CRONIMUS pour votre investissement.

Le Conseil Municipal des Enfants

Le jeudi 8 décembre se sont déroulées les élections du Conseil Municipal des Enfants (le CME).



Tous les élèves de l'école Jacques SCHMIDT ont eu la lourde tâche de départager les deux listes qui se sont présentées.

Les votes ont eu lieu au sein même de l'école. Deux listes se présentaient : « Les bleus » et « Les rouges », et c'est la liste des bleus qui est sortie victorieuse de ces élections, pour deux années de mandat.

Voici les enfants élus :

- Lisa ENDE
- Lou ADAM JAN
- Maeva GRUND
- Léa ROZAN STRAUB
- Garance HUCK
- Enzo ACKERMANN
- Louis ROGGO
- Alicia MATTER
- Mathias COUPEZ
- Mael FINCK
- Nathan WURSTEISEN
- Nino MAZOLLENI
- Giulia LENTINI
- Pierre SERVE
- Maxence FLOTER
- Kenzo DI LORENZO



Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée

Félicitations aux deux listes et à tous les participants.



De gauche à droite : Carole CHITSABESAN, Adjointe déléguée au périscolaire, Nicole CERONI, bénévole pour les bébés du cœur, Jocelyne BADER, présidente de l'association des tricoteuses de Sierentz, Céline CHAPELIER et Audrey MARBACH, Animatrices du périscolaire à l'origine de l'action de dons aux bébés du cœur.

Dons aux bébés du cœur

Dans le cadre de la semaine de collecte de dons pour les bébés du cœur au périscolaire les Barbapapas, les membres du club des tricoteuses de Sierentz ont remis à l'association d'adorables créations en laine : bonnets, écharpes, ponchos, gilets, couvertures : un travail remarquable.

Bravo pour votre investissement et votre générosité mesdames !

Vous souhaitez vous aussi rejoindre les 14 tricoteuses, qui se retrouvent chaque semaine ? Rendez-vous tous les lundis matin à la Bascule entre 9h et 11h. Vous avez en votre possession des pelotes de laine inutilisées ? N'hésitez pas à les déposer à la Bascule ou en mairie.

Téléthon 2023

Les différentes actions menées à Sierentz pour le Téléthon ont permis de reverser 1 302,93 € à l'AFM.

Voici le détail des bénéfices :

- Dons : 336,38 € ;
- Repas, tombolas, gadgets : 726,55 € ;
- Dons en ligne : 240 €.

Un chaleureux merci à tous les participants et donateurs. Merci également aux associations et aux enfants qui ont tenu une permanence au cabanon.

Terre des hommes



Terre des hommes Alsace a mené cette année sa 31^e opération « Orange ». Les élèves de l'école Jacques Schmidt y ont participé activement, sous la conduite de leurs enseignants, ainsi que les enfants de l'école maternelle Picasso. Avec la vente à l'HYPHER U le résultat brut global s'élève à 5 870€.

La totalité de l'argent recueilli sera affectée à l'aide aux enfants en détresse.

Terre des Hommes Alsace remercie les acheteurs, les donateurs et toutes les personnes qui ont pris part à la réussite de cette action.

Terre des Hommes ALSACE
52 rue de l'Île Napoléon
68170 RIXHEIM
tdh.alsace@wanadoo.fr



Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) situé à Sierentz est un lieu de proximité dédié à l'accueil du jeune enfant. C'est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges, il s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel. (Assistants maternels et garde à domicile).

IL ACCOMPAGNE LES PARENTS DANS LEUR RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL :

- en les informant sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire de Saint-Louis Agglomération ;
- en facilitant la mise en relation avec les assistants maternels agréés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et le cas échéant avec les gardes d'enfants à domicile ;
- en les accompagnant dans leur démarche d'emploi d'un assistant maternel ou d'un professionnel de la garde à domicile ;
- en créant des liens et vivre un moment privilégié avec son enfant et l'assistant maternel employé.

IL ACCOMPAGNE LES ASSISTANTS MATERNELS :

- en les informant sur le cadre d'exercice du métier ;
- en les accompagnant dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur monenfant.fr ;
- en facilitant leur départ en formation continue ;
- en proposant des temps d'échanges entre assistants maternels sur leurs pratiques professionnelles ;
- en organisant des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les professionnels ;
- en créant des moments conviviaux avec les enfants et leur famille ;
- en renseignant sur les démarches pour devenir assistants maternels agréés et/ou professionnels de la garde à domicile.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'ensemble des missions du relais petite enfance, vous pouvez vous rendre sur le site de Saint-Louis Agglomération : <https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/petite-enfance/relais-petite-enfance/>

La Tribune

La révision du plan local d'urbanisme (PLU) est en chantier. L'extension de l'habitat devrait y être contenue : deux zones de 70 ares seront destinées à la construction de logements sociaux. Tant il est vrai que Sierentz présente encore un fort déficit par rapport à ses obligations : pour l'heure, seuls 200 des 400 logements imposés par la législation sont en capacité d'accueillir des candidats à la location. C'est ainsi que la commune sera soumise à des pénalités après 2025, jusqu'à 100 000 € par an, sauf à conserver localement cette enveloppe, en subventionnant des projets, déductibles des pénalités, à l'image de l'ancienne gendarmerie.

A suivre...

Par ailleurs, les collines « sanctuarisées » seront préservées de toute constructibilité. Dont acte. Pour autant, face aux 22 hectares de l'emprise foncière de la nouvelle zone d'activités Gruen, porté par SLA, la réunion publique s'est montrée légitimement fort interrogative : les agriculteurs privés de terres en plaine ne vont-ils pas dès lors déboiser des parcelles boisées dans la zone classée agricole sur les collines, au nord et au sud du territoire communal ?

A suivre....

Meilleurs vœux 2024

Paul-Bernard MUNCH,
pbmunch@free.fr, 06 17 01 92 01,
Marina SANCHEZ, Régis BELEY,
Sandrine GUTEDEL et Gérard BENTZINGER

[Texte transmis par le groupe minoritaire]

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES **Barbapapas**

Edition de Sierentz • N°100



Les bricoleuses

Lors de nos réunions entre animatrices, nous échangeons sur nos connaissances. Ce jour-là, initiation aux outils de bricolage. Un super moment partagé entre collègues pour que certains outils (perceuse, ponceuse et scie sauteuse) n'aient plus aucun secret pour nous.

Un super sapin en palettes a vu le jour, il embellira notre décoration de Noël.

Merci à Anaïs et Audrey pour leur partage.



LES MATERNELLES

Les bébés du cœur

Comme chaque année la collecte des bébés du cœur mobilise l'équipe d'animation, les enfants, les bénévoles et les donateurs.

La collecte a duré toute une semaine et comme chaque année, elle a connu un grand succès.

Voilà bientôt 12 ans que nous participons à cette belle action et nous constatons que les dons sont de plus en plus nombreux.

La camionnette est repartie pleine à craquer. De quoi réchauffer les cœurs de nombreux enfants dans le besoin.

Un seul mot, MERCI

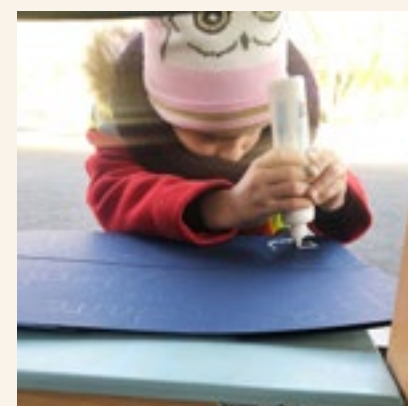


Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée

LES PRIMAIRES

Une jolie vitrine pour le marché de la Saint Nicolas

Les Bricoleurs nous ont confié la mission de concevoir une vitrine animée pour le marché de la Saint Nicolas.



Le groupe des Cosmos a relevé le défi.

Les Bricoleurs ont apporté leur précieuse aide pour les aspects techniques comme les éclairages.

Les animatrices ont varié les activités, chacune dans son domaine de prédilection : couture, perles, enregistrement et montage...

Enfin, pour finir dans les temps, les Cosmos ont pu compter sur la participation des animateurs et des enfants des autres groupes.



Sortie en forêt

Jeudi 23 novembre, nous sommes allés dans la forêt.

Nous avons trouvé un morceau de ruche, le squelette d'un animal volant (oiseau ou chauve-souris).

Nous avons vu un écureuil grimper et sauter dans un arbre. Nous avons fait différentes activités : un jeu sur les tables de multiplication, nous avons cherché des groupes nominaux dans la forêt...

Nous avons grimpé sur un grand tronc et fait un jeu d'approche : quelqu'un devait avancer sans bruit pour toucher l'épaule d'un enfant dont les yeux étaient cachés avant que celui-ci ne l'entende et ne le pointe du doigt.

Nous avons dégusté de bons gâteaux d'anniversaire avec une tisane bien chaude.

Cette sortie était géniale !



Lauren MEHESEM
Adjointe déléguée

HÀNDWARK ÌN DR GSCHÌCHT

Sur le plan économique, le Moyen Age nous a transmis un système d'organisation du travail très original entre patrons et employés : les corporations. Ce sont les villes qui ont généré les métiers, réunis au plus haut niveau commercial par des puissances très fortes, les hanses. En Alsace, l'héritage de cette période lointaine nous renvoie à un souvenir vivace que furent - et sont encore - nos vieux métiers que nous avons connus et dont certains subsistent : menuisiers, forgerons, boulangers, bouchers..., la pérennité de cet artisanat fait partie de notre patrimoine alsacien. En pensant à tous les corps de métiers - sûrement plusieurs centaines - nous n'évoquerons que quelques-uns à Sierentz.

**Elsasser
ecklé**

S'Hàndwark vom Mürer ìsch a Güet
Mit Sànd, Zimant, Tàpfer un Müet
Vo Morge bis Nàcht àn Ort un Stelle
Bsagnet dr Himmel dr Meisel un d'Kelle

Dr Sättler schàfft amscht ohne Fàchse
Bim Lahnsassel oder bin'ra Màtràtze
Blib bim Håndwark, so wie s'heisst :
„Schuster bleib bei deinem Leist' ! ...“

Dr Schmied hàt dr Blossbàlke im Schlàg
Mi Hàmmer un Fir, do fir dr gànze Tàg
Àm Àmboss düet'r viel Hitz verträge
Hitt vom Bür, dr „Schimmel“ bschlàge

Dr Moler düet sini Fàrbe rischte
A Gwohnet vo so echte Artische
S'Françoise, dr Pauli , han nit verfehlt
D'Kunsch die bliehjt in jedem Gemàld'

Dr Bäck da hàt uns grette ìn dr Not
Ar bàcht da Litt das tägliche Brot
Da müesch dr Teig so hàftig draje
Fir unseri güeti Zwatschgawaje

„Dichter un Bauer“ ìsch uns geblibe
Das hàt dr Frànz von Suppé gschribe
Dr Bür, da bsorgt si Wies' un Fald
Dr Dichter schribt fir d'gànzi Walt

As gît o Håndwarker ìn Màssa
Wo ìn d'Fàmilienamme pàsse :
Dr Gràber, dr Schmied, dr Schmarber
Dr Schneider, dr Ritter un dr Garber
Dr Kiefer, dr Kauffmann, dr Hirt
Dr Kessler, dr Seemann, dr Wirt
Dr Zwiller, dr Schreiber, dr Moler
Dr Schmitt, dr Meyer und dr Kohler

Bim Beitzer ìsch d'Kunschàft feil
Dr Seiler màcht a Knopf ìns Seil
Dr Zimmermànn da lìgt die Spàrre
Dr Rìndsknacht geht si Fald ge fàhre ⁽¹⁾

A exotisch Metier hàt dr Larakeb gfunde
Dr Bouchi-Mouchi, da màcht sini Runde
„J'y t'y li vends, ... dü Bachgasslé Seppi
Pour 1 000 francs, ... a persischa Teppi „

„Kìngalapelz! Alta Lumpel!“ , kei Zitt zum versühme
Dr Frànz un s'Uschi , dien unsra Schopf üssrühme
„ Hanr kei Masser zum schliffe, mien dràdanke !
Uns sie Madame, han'r kei Sagasa zum dangla ?
Mir kämme vu Koulmer ⁽²⁾ , mit'ma Storkelied
ìch stàmm vo Horwrig ⁽³⁾ , un mi Üschi vom Rieth „

⁽¹⁾ Le bouvier ⁽²⁾ Colmar ⁽³⁾ Horbourg

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH,
François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL,
Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.



MA 16
JANV

Ciné Sierentz La petite

Mardi 16 janvier à 20h,
à la Salle des Fêtes de
Sierentz

Joseph apprend que son fils et le compagnon de celui-ci viennent de périr dans un accident. Ils attendaient un enfant via une mère porteuse en Belgique. Que va devenir leur futur bébé ? Joseph en est-il le grand-père légitime ? Porté par la promesse de cette naissance qui va prolonger l'existence de son fils, le sexagénaire part à la rencontre de la jeune flamande au caractère farouche et indomptable...

Don du sang

ME 31
JANV



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

Mercredi 31 janvier de
16h à 19h30 à l'AGORA,
14 rue des Romains.

Venez nombreux !

Collation assurée
par l'Amicale.

Réception de Nouvel an

Vous êtes invité à la réception des
vœux du Maire qui se tiendra le
18 janvier 2024 à l'Agora à 18h30.

Merci de confirmer votre présence
avant le 12 janvier en mairie ou
par mail : population@mairie-
sierentz.fr

JE 18
JANV

Nouveau

Ciné Sierentz le dimanche

L'abbé Pierre

Dimanche 21 janvier à 14h,
à la Salle des Fêtes de Sierentz

Né dans une famille aisée, Henri Grouès a été à la fois résistant, député, défenseur des sans-abris, révolutionnaire et iconoclaste. Des bancs de l'Assemblée Nationale aux bidonvilles de la banlieue parisienne, son engagement auprès des plus faibles lui a valu une renommée internationale. La création d'Emmaüs et le raz de marée de son inoubliable appel de l'hiver 54 ont fait de lui une icône.



DI 21
JANV

Musique Municipale Concordia

La musique organise un déjeuner
dansant le 17 mars 2024 à partir
de 11h30 à la salle Agora, animé
par D'Original Bloosmusik de
Geispolsheim.

Le menu : entrée - Fleischnacka
- fromage - dessert - café est à
25€ pour les adultes, 12€ pour
les enfants jusqu'à 12 ans, gratuit
jusqu'à 4 ans.

Réservations possibles par mail :
reservation.concordia@gmail.com

DI 17
MARS

Rétrospective 2023 en images

Janvier



6 janvier Le rendez-vous des rois



15 janvier La fête des aînés



19 janvier Les vœux du Maire



29 avril Inauguration du rond-point Kwast

Avril



6 mai Le marché aux fleurs

Mai



13 mai La journée citoyenne



27 mai Inauguration de la nouvelle roue du Parc du domaine Haas



27 mai La fête au Parc du domaine Haas





10 juin Sie'roulette

Juin



24 juin Fête de la musique

Septembre



20 septembre La cérémonie des talents

Octobre



14 octobre Apéro sans frontière



octobre Nouvelle scène extérieure au Parc du domaine Haas



7 juillet Inauguration de la Maison des jeunes



8 juillet Sous les étoiles exactement

Novembre



30 novembre Lancement des festivités de fin d'année



11 novembre Commémoration

Juillet



13 juillet Fête nationale



juillet Bal et sortie de fin d'année CME



juillet Fleurissement de la commune



1er, 2 et 3 décembre Marché de la Saint-Nicolas



25 novembre Plantation citoyenne de la Sainte Catherine

Décembre

Carnet

Anniversaires

le 8 février 101 ans Juliette RAHN née DIRRIG
le 14 février 96 ans Marthe HAAS née RITZMANN
le 22 février 88 ans Désiré KOHLER
le 28 février 86 ans François KEIFLIN
le 15 février 83 ans Josette BOOS née HEINTZ
le 4 février 81 ans Marie-Louise FEHR née HARNIST



MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Janvier 2024.

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction : Commission
Communication et Évènements, Rachel SORET
VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée, Ysabelle
EPPINGER - Service Communication.

Création graphique : rhodamine-communication.fr

Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé
sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**
Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel SORET
VACHET-VALAZ, Patrick GLASSER, documents remis,
Ysabelle EPPINGER, Unsplash, Freepik.